



Convocation à la séance du Conseil municipal

**Les membres du Conseil municipal sont conviés à se réunir
le 27 juin 2025 à 20h00
salle du Conseil municipal**

- Rapport des décisions n° 096/2025 à 116/2025

Présentation du Rapport du Délégué - Exercice 2023-2024 - Casino d'Uriage JOA

Aménagement Durable du Territoire et Mobilités

- Convention bipartite portant sur la participation financière de la Commune de Saint-Martin d'Uriage aux travaux de voirie réalisés sur la commune de Revel dans le cadre du marché de réfection du Pont des Eaux
- Cession de bâtiments modulaires ayant servi à accueillir quatre salles de classe durant les travaux de rénovation de l'école élémentaire des petites maisons

Animation du Territoire

- Subvention aux manifestations d'animation communale
- Subvention de soutien au quotient familial - École de musique d'Uriage (EMU)
- Fixation des tarifs pour les spectacles et événements de la saison culturelle municipale 2025-2026
- Convention de partenariat entre la commune de Saint-Martin d'Uriage et le Casino d'Uriage pour l'organisation de la 22^{ème} édition du festival (Uriage en Voix) qui se déroulera le samedi 06 et le dimanche 07 septembre 2025

Finances

- Budget communal 2025 - Décision modificative (DM) de crédits n°2025-001
- Budget communal 2025 - Subvention complémentaire CCAS
- Transfert de la compétence d'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant à la Communauté de Communes Le Grésivaudan (CCLG)

Transition écologique et biodiversité

- Sollicitation de l'avis du Conseil départemental de l'Isère sur le principe d'extension du périmètre de l'Espace Naturel Sensible local du Marais des Seiglières et des Marais Chauds
- Convention d'occupation temporaire avec la SAS Centrales Villageoises du Grésivaudan (Grési21) aux fins d'installation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de la salle de la Richardière

Urbanisme

- Promesse de vente à Alpes Isère Habitat pour la réalisation d'un programme immobilier sur les terrains du Luiset
- Promesse de vente à Pic Réalisations pour la réalisation d'un programme immobilier sur les terrains du Luiset
- Promesse de vente à M. Paul-Edouard Routhiau portant sur l'auberge des Seiglières et des terrains communaux attenants
- Convention opérationnelle avec l'Établissement Public Foncier Local du Dauphiné (EPFL) et la Communauté de communes Le Grésivaudan pour la mise en œuvre d'une opération d'aménagement sur le secteur chemin des Agneaux - allée de l'Église
- Convention opérationnelle avec l'Établissement Public Foncier Local du Dauphiné (EPFL) et la Communauté de communes Le Grésivaudan pour la mise en œuvre d'une opération d'aménagement sur le secteur chemin des Tilleuls

Éducation, Enfance, Jeunesse

- Convention de mise à disposition de la piscine d'été intercommunale de Saint-Martin d'Uriage, pour la natation scolaire 2025

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie de croire en mon dévouement.

Saint-Martin d'Uriage,
le 19 juin 2025

Le Maire, Gérard Giraud

